



Fiche syndicale de suivi

Permutations nationales 1er degré

Joindre impérativement copie de la confirmation de demande de mutation par I-Prof et des pièces jointes fournies

Vos coordonnées

Nom d'usage : _____ Prénom : _____
Nom de naissance : _____
Adresse personnelle : _____
Code Postal : _____ Commune : _____
Tél: _____ Portable : _____
E-Mail personnel : _____@_____
Adresse de l'école d'affectation : _____

Votre situation

Instituteur-trice Professeur-e des Ecoles PE hors-classe
En disponibilité En détachement Mis-e à disposition

Echelon au 31.08.2017 : _____ date d'effet : _____

Ancienneté totale de fonction dans le département actuel au-delà de 3 ans :

Nombre d'années : Mois : Jours : ...

Date de votre entrée dans le département actuel : _____

Enfants à charge de moins de 20 ans au 1 septembre 2017 (ou à naître) : _____

Rapprochement des conjoints séparés pour raisons professionnelles : OUI NON

Séparation effective : mariage pacs

Durée : Nombre d'années : Mois : Jours : ...

Séparation non effective, marié-e-s, pacsé-e-s ayant donné lieu à un CPN ou disponibilité pour suivre son-sa conjoint-e.

Durée : Nombre d'années : Mois : Jours : ...

Justifiez-vous de 5 ans de services continus en quartier urbain où se posent des problèmes sociaux et de sécurité particulièrement difficiles au 1/09/2018 (liste des établissements BO n° 10 du 8.03.2001): OUI NON

Majoration pour renouvellement du 1er vœu : OUI NON

Je demande ce département en 1er vœu pour la ... ème fois sans interruption.

Avez-vous demandé une bonification exceptionnelle de barème de 800 pts? OUI NON

Vos vœux :

Vœu 1. Numéro du département demandé : _____ Vœu 2 Numéro du département demandé: _____

Vœu 3. Numéro du département demandé : _____ Vœu 4 Numéro du département demandé: _____

Vœu 5. Numéro du département demandé : _____ Vœu 6 Numéro du département demandé: _____

Votre barème

Votre échelon

Instituteurs	Professeurs des écoles		Points	Votre calcul	Calcul CGT
	Classe normale	Hors-classe			
1er et 2e échelon			18		
3ème et 4e échelon	3e échelon			22	
5e échelon	4e échelon			26	
6e échelon	5e échelon			29	
7e échelon			31		
8° et 9e échelon	6° échelon			33	
10ème échelon	7° échelon			36	
11 ^{ème} ° échelon	du 8e au 11e échelon	du 2e au 7e échelon	39		

VOTRE SITUATION	Votre calcul	Calcul CGT
Ancienneté dans le département au-delà de trois ans (au 31.08.2018) 2 pts/an + 2/12ème de points par mois entier - 10 pts Par tranche de 5 ans au-delà des trois ans		
Majoration pour renouvellement du 1er vœu : 5 pts par année		
Majoration pour exercice . en quartier urbain où se posent des problèmes sociaux et de sécurité particulièrement difficiles au 1/09/2016 (voir liste des établissements BO n° 10 du 8.03.2001) 90 pts en REP+ 90 pts et en REP 45 pts		
Majoration exceptionnelle pour situation de handicap ou médicale grave 800 pts Procédure à voir en document annexe.		
Enfants à charge (ou à naître) de moins de 20 ans (au 1/09/2017) : 50 pts par enfant.		
Rapprochement de la résidence de l'enfant de moins de 18 ans (divorce...) 40 pts		
Bonification rapprochement de conjoints (mariés ou pacsés) 150 points		
Bonifications années de séparation ; Séparation effective des deux conjoints dans des départements distincts (d'où l'impossibilité de cohabiter sous le même toit) - 1 an : 50 pts - 2 ans : 200 pts - 3 ans : 350 pts - 4 ans et + : 450 pts		
Majoration forfaitaire pour demande d'une académie non limitrophe. 80 pts		
Total		

A retourner à CGT Educ'action, 263, rue de Paris, case 549, 93 515 Montreuil cedex ou par mail à:

unsen.1er-degr@ferc.cgt.fr ou unsen@ferc.cgt.fr